

NOVEMBRE 2020

LES FONDS EUROPÉENS EN NOUVELLE-AQUITAINE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

DOSSIER DE PRESSE



Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

SOMMAIRE

P.03

L'Europe en Nouvelle-Aquitaine,
aujourd'hui et demain

P.04

Bilan de la programmation 2014-2020

P.06

Avec l'Europe, la Région Nouvelle-Aquitaine
soutient les projets de ses territoires

P.09

Crise sanitaire : des fonds européens pour
soutenir les mesures d'urgence

P.10

Perspectives de la programmation 2021-2027

P.12

L'Europe en Région : mode d'emploi

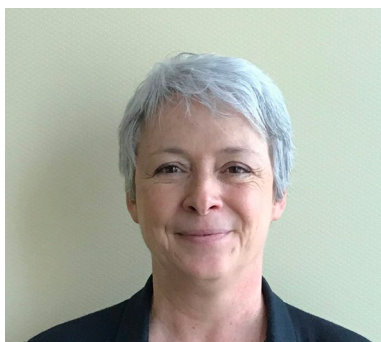
CONTACTS PRESSE

Région Nouvelle-Aquitaine
Rachid Belhadj
presse@nouvelle-aquitaine.fr
Tél. 05 57 57 02 75

Agence Passerelles
Camille Fievre
jme@passerelles.com
Tél. 05 56 20 66 77



Alain Rousset,
Président du Conseil régional de
Nouvelle-Aquitaine



Isabelle Boudineau,
Vice-présidente en charge de
l'Europe et l'International

Depuis de nombreuses années, l'Europe investit en Nouvelle-Aquitaine, via les fonds européens, en faveur du développement économique, social et solidaire de l'ensemble de nos territoires.

Ces fonds sont de véritables **outils leviers pour notre région, de formidables tremplins pour l'innovation** et une **réponse aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux**. L'Europe a également démontré sa réactivité et nous accompagne dans la mise en place des mesures d'urgence pour nos territoires en réaction à la crise exceptionnelle que nous vivons.

Depuis que les Régions sont devenues autorités de gestion de ces fonds, en 2014, **l'Europe n'a jamais été autant au cœur de la vie quotidienne des citoyens**. Par leurs compétences et leur proximité, les Régions demeurent l'échelon pertinent et l'interlocuteur privilégié de l'Union européenne dans les territoires.

Ces fonds, dotés pour la période 2014-2020 de **2,5 milliards d'euros dédiés à la Nouvelle-Aquitaine**, ont d'ores et déjà été investis à près de 90% en soutien à plus de 180 000 projets.

Aujourd'hui, **préparer, avec l'ensemble du partenariat régional, l'intervention de l'Europe sur la période 2021-2027 est un enjeu essentiel en Nouvelle-.** Cela a déjà fait l'objet de multiples échanges avec les collectivités et les acteurs socio-économiques concernés.

L'Europe nous aide et poursuit son soutien pour les années à venir.

960 MILLIARDS D'EUROS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DES TERRITOIRES EUROPEENS

De façon septennale, l'Union européenne réunit en Conseil européen les 27 Chefs d'Etat de son organisation politique et économique pour fixer les objectifs et définir le budget à allouer aux sept années suivantes. Pour la **période 2014-2020, 960 milliards d'euros** de fonds structurels et d'investissement européens ont été attribués aux régions d'Europe.

Ce budget a pour but d'aider les États membres et leurs régions à se développer tout en équilibrant le niveau de développement entre tous les territoires. Chaque région reçoit donc, à la hauteur de son niveau économique, les moyens nécessaires pour orienter, encourager et accroître l'économie locale vers les secteurs en forte croissance et créateurs d'emplois.

En 2014, l'Union européenne a défini **cinq piliers** qui ont notamment participé à orienter le budget attribué à chaque région. Chacun des axes est porté par un (ou plusieurs) objectif(s) fixé(s) par les Etats membres et atteignable(s) d'ici fin 2020 sur l'ensemble des territoires :

- > **Emploi** : Un emploi pour 75% de la population âgée de 20 à 64 ans
- > **Recherche et Développement** : 3% du PIB de l'UE consacrés au R&D
- > **Environnement** : Moins 20% d'émission de gaz à effet de serre ; 20% de l'utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables ; 20% d'augmentation de l'efficacité énergétique
- > **Education** : Taux de décrochage scolaire inférieur à 10% ; Au moins 40% des 30-34 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur
- > **Lutte contre la pauvreté** : Moins 20 millions de personnes en situation de pauvreté dans l'UE

LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE A ATTEINT LES OBJECTIFS FIXES EN DEBUT DE PROGRAMMATION

En 2014, ce sont plus de **2,5 milliards d'euros** de fonds européens dont la **Région Nouvelle-Aquitaine** dispose pour assurer la gestion de six programmes européens sur la période 2014-2020 et soutenir financièrement des milliers de projets locaux, notamment dans les départements ruraux et économiquement désertés. A la veille de la fin de programmation 2014-2020, **2,22 milliards d'euros** de fonds européens ont cofinancé un total de **183 742 projets** au bénéfice des territoires de la Nouvelle-Aquitaine, soient 88.8 % des financements européens dédiés à la Région¹.

Les fonds européens ont permis de financer des projets dans des secteurs divers et variés. En phase avec les axes donnés par l'Union européenne, quatre des huit thématiques portées par la Région ont fait l'objet d'une attention particulière durant cette programmation. Zoom sur leurs objectifs en 2014 et leur bilan à fin décembre 2019 :

> Thématique « **Emploi, formation et insertion professionnelle** »

La Région Nouvelle-Aquitaine s'était fixée l'objectif d'accompagner 53 683 personnes (salariés, indépendants, demandeurs d'emploi, jeunes, créateurs et repreneurs d'entreprise), dont 40% accéderont à l'emploi et 75% bénéficieront d'une qualification. Aujourd'hui, la Région a rempli sa mission puisque les fonds européens ont permis d'accompagner depuis le début de la programmation, 69 167 personnes dont 50 704 demandeurs d'emploi, 49 % de femmes, 29 357 jeunes, 12 822 créateurs d'entreprise, 5 214 personnes en situation de handicap.

> Thématique « **Innovation et compétitivité** »

La Région Nouvelle-Aquitaine avait l'intention de soutenir le développement de 18 552 entreprises sur l'ensemble de la période, dont l'accompagnement à la création de 7 630 entreprises dans les domaines de la recherche et de l'innovation. L'objectif est aujourd'hui largement dépassé puisque ce sont 30 784 entreprises qui ont bénéficié d'un soutien de l'Union européenne, dont 13 333 nouvelles entreprises dans le secteur de la R&D.

> **Thématique « Energie, environnement et climat »**

En cohérence avec la feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique, Néo Terra, la Région Nouvelle-Aquitaine s'est fixé de nombreux objectifs en matière d'environnement et d'énergie :

- Atteindre 50,9 MW en capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables
- Eviter, grâce aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, le rejet de 224 612 Tonnes de CO₂
- Réduire la vulnérabilité d'1,5 million d'habitants aux risques d'inondation, d'érosion-submersion, de pollution d'eau

A quelques mois de la fin de programmation 2014-2020, les objectifs sont presque tous atteints puisque, grâce à l'Europe, la production d'énergies renouvelables a une capacité supplémentaire de 61,4 MW, ce qui a permis d'éviter le rejet de 179 352 Tonnes de CO₂ et l'amélioration du classement énergétique de 5 891 ménages.

> **Thématique « Agriculture durable et forêt »**

La Région Nouvelle-Aquitaine s'est donné pour mission de soutenir l'installation de 4 600 jeunes agriculteurs, la modernisation de 6 000 exploitations agricoles, l'accompagnement de 1 600 exploitations pour bénéficier d'un Signe officiel d'identification de la Qualité et de l'Origine, et de porter à 6% la Surface Agricole Utile en Agriculture Bio. Un objectif aujourd'hui rempli puisque 6 569 agriculteurs ont obtenus l'aide de l'Union européenne pour leur installation et 5 061 ont été soutenus pour la conversion ou le maintien de leur exploitation en agriculture biologique.

¹ Données à octobre 2020

Retour sur 12 d'entre eux :

INNOVATION ET COMPETITIVITE

Innover dans le vinicole en Haute-Vienne

La start-up Biopythos, située à Bonnac-la-Côte, fabrique et commercialise des contenants en céramique pour l'élevage du vin. Le marché est en pleine expansion et répond à une attente forte des consommateurs notamment chez les vignerons en bio ou biodynamie. La céramique permet de continuer à apporter de l'oxygène au travers du tesson céramique sans aucun autre apport. Le projet a pour objectif de développer de nouveaux procédés afin de proposer aux vignerons des produits céramiques pour l'élevage moins coûteux, plus performants et/ou plus reproductibles.

Cette initiative a obtenu le soutien de l'Union européenne (FEDER) à hauteur de 140 284 euros.

INNOVATION ET COMPETITIVITE

Des légumes de qualité dans les Landes

Basée à Ychoux, la société Antarctic Foods Aquitaine est spécialisée dans la transformation et la surgélation de légumes produits localement. Le projet s'inscrit dans une démarche de compétitivité à l'échelle européenne et est également focalisé sur la recherche du zéro défaut, notion particulièrement importante dans le cadre de la sécurité alimentaire. La refonte des lignes de production et l'acquisition de matériels dernière génération ont permis d'optimiser l'activité, de minimiser les pertes, d'améliorer la qualité, de réaliser des économies d'énergie et de créer des emplois.

Ce projet a été soutenu par l'Union européenne (FEDER) à hauteur de 629 100 euros.

FORMATION ET INSERTION – NUMERIQUE ET TRES HAUT DEBIT

Favoriser l'inclusion numérique en Nouvelle-Aquitaine

Centre régional de ressources pour l'inclusion numérique, le projet HUBIK, basé à Bordeaux, vise à structurer l'offre d'accompagnement aux compétences numériques sur le territoire afin de permettre à tout public, et notamment au public le plus vulnérable, de trouver une réponse à ses besoins. Il s'inscrit dans une mission d'intérêt général confiée par la Caisse des dépôts dans le cadre de l'appel à projet " Hubs France connectée". La formation est au cœur de ce projet avec l'objectif de professionnaliser l'ensemble des acteurs de l'inclusion numérique. Les résultats attendus : plus de 1 500 professionnels formés et outillés pour accompagner les personnes en difficulté avec le numérique.

Ce projet est financé par l'Union européenne (FSE) à hauteur de 499 166 euros.

FORMATION ET INSERTION – NUMERIQUE ET TRES HAUT DEBIT

Revitaliser la Charente par la création d'un écosystème numérique

Intégrée à la « Rural Web Factory » de la Communauté de communes Lavalette Tude Dronne, la "Grande École du Numérique" forme des développeurs web capables d'analyser les besoins d'un client et de réaliser l'ensemble des fonctionnalités d'un site Internet ou d'une application mobile. Elle enseigne notamment les techniques de conception, de modélisation et d'architecture d'applications et les langages de programmation web. A destination des demandeurs d'emplois, en particulier les jeunes et les femmes, cette formation soutient la population qui connaît des difficultés d'insertion professionnelle. Économiquement, cet écosystème numérique local favorise le développement d'un territoire en manque d'innovation qui peine à se renouveler.

Ce projet bénéficie de l'aide de l'Union européenne (FSE) à hauteur de 51 385 euros.

FORMATION ET INSERTION – AGRICULTURE

Se former aux métiers agricoles dans la Creuse

L'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole d'Ahun est un pôle de formation d'excellence dans les secteurs de l'eau, de l'aquaculture, des services, de l'agriculture, du patrimoine et du tourisme. Cet établissement implanté en milieu rural regroupe trois centres : le lycée pour les formations scolaires dans les domaines de l'agriculture, de l'eau, des services, de l'environnement et du tourisme et patrimoine ; le Centre Départemental de Formation des Apprentis Agricoles de la Creuse qui propose 11 diplômes en apprentissage dans les domaines de l'agriculture et de l'eau ; le Centre de Formation Professionnel pour Adultes qui a vocation à former les adultes aux métiers de l'agriculture et du développement local.

Les formations dispensées à l'EPLEFPA sont soutenues par l'Union européenne (FSE) à hauteur de 600 210 euros pour les formations qualifiantes aux métiers de la forêt et de 138 082 euros pour la formation qualifiante aux métiers de l'aménagement paysager. 87 752 euros sont dédiés aux développeurs de l'apprentissage agricole.

DEVELOPPEMENT LOCAL URBAIN

Vitaliser les quartiers urbains en difficultés en Gironde

Pour redynamiser le centre-bourg de Sainte-Foy-la-Grande, favoriser l'accès à la culture pour tous et améliorer l'attractivité de ce quartier prioritaire, le cinéma La Brèche prévoit la rénovation et l'extension de son établissement avec la création de deux salles supplémentaires permettant une programmation plus large et variée. Ce projet d'agrandissement permet au cinéma d'ouvrir tous les jours de l'année et de proposer plus de 300 films par an et une à deux animations par semaine.

Cette initiative est soutenue par l'Union européenne (FEDER) à hauteur de 462 870 euros.

DEVELOPPEMENT LOCAL RURAL

Lutter contre la désertification médicale en Corrèze

La commune de Merline Eygurande et le Pays de Haute Corrèze, ont engagé une réflexion partenariale autour des problématiques de santé et d'accès aux soins sur un territoire où la réduction anticipée de la démographie médicale fait courir un risque majeur à une population par ailleurs vieillissante. Pour répondre à l'évolution de la demande, faciliter les conditions d'exercice des professionnels en activité et attirer des professionnels de santé sur ce territoire rural, la commune lance la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Pour soutenir cette initiative, l'Union européenne (FEADER) a apporté une contribution d'un montant de 386 056 euros.

DEVELOPPEMENT LOCAL RURAL – ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Découvrir le patrimoine naturel de Charente-Maritime

Oléron Stand Up Paddle, école de paddle et de canoë – kayak située sur l'île d'Oléron, propose au plus grand nombre de découvrir la faune et la flore du marais et l'ostréiculture traditionnelle du chenal d'Ors. Afin de pouvoir aussi proposer cette activité au public craignant l'eau à cause de sa condition physique, l'entreprise développe un projet innovant : une canoë-barque avec propulsion électrique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la valorisation du patrimoine naturel et permet aux habitants du territoire et aux touristes de se réapproprier le marais comme espace de vie.

Le soutien de l'Union européenne (LEADER) d'un montant de 11 120 euros a conditionné la création de cette activité.

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Préserver et restaurer la biodiversité en Dordogne

L'objectif principal du programme général des poissons migrateurs de la Dordogne et de la Garonne initié par l'association Migado, basée à Bergerac, est la préservation des espèces migratrices (aloses, lamproies, anguilles). Le bassin versant Garonne Dordogne est un des derniers bassins dans lequel sont encore présentes toutes les espèces de grands migrateurs amphihalins. Dans une logique de continuité écologique, plusieurs axes de travail sont développés sur cette zone : le suivi de reproduction et d'état général des populations et la restauration et l'amélioration des habitats.

Cette initiative est soutenue par l'Union européenne (FEDER) à hauteur de 279 471 euros.

AGRICULTURE

Favoriser la pollinisation dans la Vienne

Sur la commune de Bonnes, les fonds européens ont permis l'installation d'un jeune apiculteur professionnel qui prévoit de déployer 350 à 400 ruches destinées à la production et la vente de miel aux particuliers (pour 10 à 15% de la production) et à des grossistes (pour 85 à 90% de la production). Cette installation comprend également une activité de production d'essaims d'abeilles pour la vente aux professionnels et aux particuliers.

Ce projet est soutenu par l'Union européenne (FEADER et LEADER) à hauteur de 13 440 euros.

AGRICULTURE

Encourager une alimentation bio pour les animaux dans les Deux-Sèvres

Née de la volonté du groupe Avril et de Terrena de contribuer à la structuration des filières d'huiles et de protéines bio en France, la création d'Oleosyn Bio permet aux cultivateurs d'oléagineux bio de développer leurs activités. Le projet consiste en la création d'une unité de trituration de graines bio à Thouars. L'exploitation de ce site permet d'augmenter les productions de tourteaux bio et d'huiles alimentaires bio, d'améliorer les conditions de travail et de limiter les coûts d'investissement en restructurant une ancienne usine, ce qui permet également de maintenir une activité sur cette zone de revitalisation rurale.

L'Union européenne (FEAMP) supporte ce projet à hauteur de 746 104 euros.

PECHE ET AQUACULTURE

Renforcer la place de la filière pêche dans les Pyrénées-Atlantiques en innovant

A Ciboure, l'objectif du projet Deep-SMS (Smart Monitoring System) est de concevoir et de développer les parties logicielles et matérielles permettant de rendre la pêche au filet innovante, résolument durable et compétitive par l'intermédiaire d'innovations technologiques. Il s'agit de développer des algorithmes à partir d'un dispositif émetteur attaché à un filet de pêche et d'un dispositif récepteur embarqués sur le navire de pêche. Les algorithmes permettent : la localisation des filets, la diminution de pêche accidentelle en repoussant les cétacés de la périphérie du filet, la prise de données marines attenantes aux conditions de pêche.

Ce projet est soutenu par l'Union européenne (FEAMP) à hauteur de 62 631 euros.

CRISE SANITAIRE : DES FONDS EUROPEENS POUR SOUTENIR LES MESURES D'URGENCE

Afin de faire face à la pandémie de la Covid-19 qui frappe le monde entier depuis plusieurs mois, la Commission européenne permet aux États membres, outre des mesures d'assouplissement réglementaire de la gestion des fonds européens, la mobilisation de crédits européens pour de nouvelles opérations.

7.45 MILLIONS D'EUROS EN NOUVELLE-AQUITAINE POUR SOUTENIR LES SERVICES PUBLICS

Parmi les premières mesures d'urgence, la Commission européenne a mis en place le dispositif « **Initiative d'investissement en réaction au Coronavirus** » (CRII) pour permettre aux États-membres de soutenir des investissements urgents, en faveur notamment des systèmes de santé, des PME, des programmes d'emploi à court terme et des services à base communautaire.

Après un travail d'identification des crédits européens disponibles et des échanges avec la Commission européenne dans le cadre de ce dispositif, la Région Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires territoriaux ont décidé de mobiliser **7,45 millions d'euros** pour prendre en charge, de façon rétroactive, les dépenses d'**achats de masques et d'équipements de protection individuelle** engagées au début de la crise par les collectivités. A cette fin, la Région Nouvelle-Aquitaine a intégré un axe spécifique « Soutenir les services publics face à la crise de la COVID-19 afin de préserver leurs accès à tous » dans les trois programmes opérationnels FEDER-FSE de la période 2014-2020.

DES RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES POUR SOUTENIR LES REGIONS EN EUROPE

En parallèle, dès les premiers jours de pandémie, l'Union européenne a pris des mesures immédiates pour mobiliser son budget : le 9 avril 2020, l'Eurogroupe a présenté un **plan de soutien d'urgence de 540 milliards d'euros** pour les emplois, les travailleurs, les entreprises et les États membres.

Dans un second temps, l'Union européenne et ses États membres ont approuvé le 20 juillet 2020 le plan de relance européen baptisé « **Next Generation EU** » qui permet d'abonder les programmes actuels avec des ressources supplémentaires pour soutenir les PME, la création et le maintien de l'emploi, le système de santé, le changement climatique et la transition numérique. Cet effort de relance exceptionnel mobilise un **budget supplémentaire de 750 milliards d'euros** (390 milliards d'euros sous forme de subventions et 360 milliards d'euros sous forme de prêts) répartis d'ici 2023 entre les États membres selon l'impact de la pandémie de Covid-19 sur leurs économies.

L'ambition du plan de relance pour l'Europe est double : **réparer les dommages immédiats causés par la pandémie de Covid-19 et préparer l'avenir en accélérant la transition verte et numérique**. La principale mission du plan de relance sera la création d'une "facilité pour la reprise et la résilience" qui sera dotée de 672,5 milliards d'euros sur les 750 annoncés. Les ressources restantes du dispositif serviront à renforcer des programmes qui ont fait preuve de leur grande utilité face à la crise, tels que : les fonds structurels à travers l'initiative REACT-EU (Recovery Assistance for Cohesion and the territories of Europe), le programme européen de recherche (Horizon Europe), les fonds pour une transition juste (FTJ), le programme pour l'emploi, la croissance et l'investissement (InvestEU), la politique de développement rural et le mécanisme de protection civile (RescEU).

UN BUDGET DE L'UNION EUROPEENNE POUR STIMULER LA RELANCE

Le budget 2021-2027, renforcé par “Next Generation UE”, constituera le principal instrument de relance visant à **surmonter la crise, créer de l'emploi et construire une économie durable pour les générations futures**. Il contribuera aussi à transformer l'Union européenne à travers ses principales politiques, en particulier le pacte vert pour l'Europe et la révolution numérique.

Suite au Conseil européen de juillet 2020, les Etats membres et le Parlement européen tentent encore de se mettre d'accord sur les futures politiques européennes à adopter. Dans l'attente, c'est un budget total de plus de 1 000 milliards d'euros de fonds structurels et d'investissement européens pour 2021-2027, à répartir entre les régions d'Europe, qui est envisagé. Avec les 540 milliards d'euros de fonds accordés en avril et les 750 milliards d'euros dédiés au plan de relance européen, la capacité totale dont dispose l'Union européenne pour soutenir la relance s'élève à plus de 2 290 milliards d'euros.

En cohérence avec la volonté de l'Europe de soutenir les transitions verte et numérique, les dirigeants de la Commission sont convenus que **30 %** de ce montant total seraient **affectés à des projets liés au climat**, de façon à respecter l'objectif de l'Union européenne d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Ils ont également décidé qu'**au moins 20 %** des fonds fournis au titre de la facilité pour la reprise et la résilience dans le plan de relance seront **mis à disposition pour la transition numérique**, y compris pour les PME.

5 PRIORITES ET 5 OBJECTIFS POUR LA FUTURE PROGRAMMATION

Bien qu'il y ait du retard dans l'adoption des règlements pour la période 2021-2027, la Commission européenne a d'ores et déjà défini les **principales priorités en France** :

- > Renforcer la recherche, le développement et l'innovation sur la base des secteurs stratégiques régionaux et soutenir les PME
- > Promouvoir les énergies renouvelables et contribuer à l'utilisation efficace de l'énergie
- > Compléter le déploiement du Très Haut Débit dans les régions ultrapériphériques et agir sur la mobilité entre territoires frontaliers voisins
- > Améliorer l'accès à l'emploi et promouvoir la formation continue
- > Promouvoir la cohésion des territoires et avoir recours aux outils de gestion des territoires

Ces priorités s'inscrivent autour de **5 objectifs stratégiques** :

- Une Europe plus intelligente (transformation innovante et intelligente de l'économie, compétitivité des entreprises)
- Une Europe plus verte et à faible émissions de carbone (y compris la transition énergétique, l'économie circulaire, la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques)
- Une Europe plus connectée (mobilité et connectivité des Technologies de l'information et de la communication)
- Une Europe plus sociale (le socle européen des droits sociaux)
- Une Europe plus proche des citoyens (développement durable des zones urbaines, rurales et côtières et initiatives locales)

A cela, deux objectifs transversaux s'ajoutent :

- Renforcer les capacités administratives
- Renforcer la coopération en dehors de la zone couverte par le programme

UNE PROGRAMMATION CO-CONSTRUITE AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

La Région Nouvelle-Aquitaine, dans son rôle de pilote des fonds européens pour la période 2014-2020, a souhaité **anticiper les différentes phases d'élaboration des programmes 2021-2027** afin de pouvoir assurer leur démarrage dès 2021 et ce en associant l'ensemble des parties prenantes du territoire. Le choix des partenaires s'est basé sur les membres du Comité de suivi inter-fonds de la période 2014-2020 offrant ainsi une représentativité complète des acteurs publics et privés dans les domaines couverts par la politique de cohésion, tels que : collectivités, structures de protection et valorisation de l'environnement, parcs, chambres consulaires, structures d'éducation/de formation/de recherche, autres établissements publics, associations, fédérations, syndicats...

Dès octobre 2018, une consultation a été lancée, recueillant l'avis des acteurs du territoire sur les orientations stratégiques des futurs programmes en leur demandant **quelles étaient selon eux « les priorités stratégiques qui devraient être soutenues par les fonds européens sur la période 2021-2027 en Nouvelle-Aquitaine afin d'accompagner le développement des territoires » ?** Au total, environ 80 contributions ont été reçues, analysées et prises en compte pour identifier les principaux enjeux régionaux.

A partir de cette date, la Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place **plusieurs étapes de concertation** :

- > 11 juin 2019 : 1ère Conférence des Partenaires (COP) réunissant près de 300 personnes, qui a officiellement lancé les travaux de concertation de tous les acteurs régionaux.
- > 4 octobre 2019 : 1ère Journée de Concertation (JOC) avec pour objectif la synthèse et la priorisation des orientations stratégiques identifiées avec les partenaires.
- > 17 octobre 2019 : 2e COP dédiée à la présentation des réflexions menées lors de la 1ère JOC.
- > 20 février 2020 : 2e JOC organisée pour élaborer une version 0 du futur programme. Suite à cette séquence, les partenaires ont été invités à réagir via des contributions permettant la rédaction de fiches actions intégrant les remarques et propositions.
- > 14 mai 2020 : 3e COP qui a permis d'échanger avec les partenaires sur l'architecture du futur programme régional FEDER-FSE (version 0).
- > 30 septembre et 1er octobre 2020 : 3e JOC réunissant plus de 350 personnes avec pour but de travailler avec les partenaires sur la version 1 du programme régional FEDER-FSE. Deux journées organisées sous forme d'ateliers : compétitivité des entreprises, recherche et innovation, formation et emploi, numérique, environnement, transition énergétique, instruments financiers et procédures.
- > 14 octobre 2020 : 4e JOC dédiée uniquement au volet territorial, réunissant plus de 150 participants. Ces trois journées de concertation ont suscité plus de 130 contributions écrites provenant de 117 partenaires différents.
- > 5 novembre 2020 : 4e COP organisée sous forme de webinaire qui va permettre de présenter aux partenaires la version 1 du programme FEDER-FSE. Suite à cet échange, la Région Nouvelle-Aquitaine enverra la version 1 de la programmation à la Commission européenne, fin novembre.

LE ROLE DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

L'Union européenne regroupe **27 Etats** au sein de son organisation politique et économique parmi les 45 pays du continent européen. Les 27 Chefs d'État, rassemblés en Conseil européen, votent les objectifs, les moyens et le budget d'une **politique de soutien aux initiatives territoriales** pour une durée de 7 ans. Cette politique est déclinée localement et intervient directement dans le quotidien des citoyens.

Son intervention s'inscrit dans **une démarche de proximité** aujourd'hui renforcée puisque les Régions sont, depuis 2014, le principal pilote des "fonds européens structurels d'investissement" régionaux (l'État conserve une partie de la gestion du Fonds Social Européen). Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Région Nouvelle-Aquitaine est autorité déléguée d'une partie du FEAMP et assume la responsabilité de la gestion de **six programmes européens**, initialement établis à l'échelle des anciennes régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes :

> **3 programmes opérationnels** qui ont pour objectif la cohésion économique et sociale de l'Union européenne pour corriger les déséquilibres entre ses régions. On parle de politique de cohésion économique, sociale et territoriale. Ces programmes mobilisent le FEDER et le FSE.

> **3 programmes de développement rural** destinés à améliorer la compétitivité des secteurs agricoles et forestiers, l'environnement ainsi que la qualité de vie et la diversification des activités en milieu rural. Il s'agit de la politique de développement rural. Ces programmes sont financés par le FEADER.

« Pour plus d'efficacité, la Région Nouvelle-Aquitaine a choisi, en 2016, de **piloter ces programmes de manière harmonisée** avec la mise en place d'un comité de suivi inter-fonds (organisé à l'échelle de la nouvelle région) qui rassemble une fois par an l'ensemble des partenaires associés à la mise en œuvre des programmes régionaux » explique Isabelle Boudineau, vice-présidente du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de l'Europe.

4 FONDS EUROPEENS POUR 4 PRIORITES...

Les fonds européens permettent de soutenir des milliers de projets dans **huit domaines d'interventions** :



Innovation
et compétitivité



Formation et insertion



Numérique
et très haut débit



Énergie
et environnement



Agriculture et forêt



Pêche et aquaculture



Coopération européenne



Urbain et rural

Retour sur ces **quatre fonds européens** et leur périmètre d'intervention :

FEDER

Le FEDER, fonds européen de développement régional, a pour objectif de renforcer la compétitivité des PME par le développement de ses capacités de recherche et d'innovation. Pour garantir la durabilité de ce développement, il intervient sur le numérique, la transition écologique et énergétique, le renforcement des compétences, la formation professionnelle et l'emploi et le développement urbain intégré.

Montant total géré par la Région Nouvelle-Aquitaine 2014-2020 : 717 millions d'euros

FEADER

Le FEADER, fonds européen agricole de développement rural, est destiné à améliorer la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture, tout en agissant sur l'environnement et la qualité de la vie dans les zones rurales. En Nouvelle-Aquitaine, le FEADER intervient sur la préservation de l'environnement et des espaces naturels, le soutien aux exploitations dans des zones à handicaps naturels (ICHN), l'adaptation environnementale des exploitations agricoles et des industries agroalimentaires, le développement de l'économie locale et l'installation, la transmission et la pérennité des exploitations.

Montant total géré par la Région Nouvelle-Aquitaine 2014-2020 : 1.648 milliard d'euros

FSE

Le FSE, fonds social européen, a vocation à soutenir les politiques nationales et locales en matière de formation, d'emploi et d'insertion professionnelle. Il soutient les initiatives destinées à aider les personnes à trouver des emplois de meilleure qualité, à renforcer l'inclusion sociale, à promouvoir l'éducation et l'acquisition de compétences, à favoriser l'entrepreneuriat. L'Etat reste gestionnaire d'une partie de ce fond à hauteur de 214 millions d'euros.

Montant total géré par la Région Nouvelle-Aquitaine 2014-2020 : 155 millions d'euros

FEAMP

Le FEAMP, fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, promeut une économie de la pêche et de l'aquaculture plus compétitive, fondée sur la connaissance et l'innovation, et créatrice d'emploi. En Nouvelle-Aquitaine, le FEAMP vise à assurer le développement durable et la diversification des activités économiques du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Montant total géré par la Région Nouvelle-Aquitaine 2014-2020 : 29 millions d'euros
